

## La RD4d

C'est dans les années 60 que le ministère de l'équipement, à la demande de la Ville de Marseille et de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Bouches du Rhône a étudié une liaison routière B55 entre les autoroutes EST (A50) et Nord (A51), afin de réaliser un évitement de l'agglomération marseillaise.

Elle prenait naissance sur l'autoroute Nord au quartier de la VISTE, et devait traverser les quartiers de St Jérôme, Château GOMBERT, les communes de PLAN DE CUQUES, d'ALLAUCH et enfin le quartier de la VALENTINE. Elle se raccordait sur l'autoroute Est au droit de ST MENET, en passant par le Parc des 7 Collines.

Cette voie a donc été inscrite au schéma directeur de l'aménagement urbain de l'agglomération marseillaise. Ultérieurement, les services de l'Etat renonçant au projet B55 ont maintenu le même tracé avec des caractéristiques plus réduites, à savoir 2x2 voies. Sa longueur totale est de 16km.

Il y a environ 20 ans, on parlait essentiellement d'un désenclavement de la VALENTINE (20.000 véhicules par jour), de desserte inter-quartiers, mais le tracé restait le même avec un passage au Parc des 7 Collines.

Le document d'urbanisme applicable à cette époque était le POS approuvé le 30 juin 1981. Il a été modifié à plusieurs reprises au cours des années 1980 pour tenir compte du contexte démo-socio-économique. Par délibération du 29 mai et du 18 décembre 1989, le POS a été révisé le 22 décembre 2000.

C'est la révision de 1981 qui a été à l'origine de la création de l'A.P.E.B (Association pour la Protection de l'Environnement de la BUZINE) en 1996.

Au début de 1996, lors d'une réunion du CIQ de ST MENET, en présence du Maire de secteur Monsieur CHEVALIER, le docteur Olivier GUILHOT et Michel GODEE, ont pris conscience du désastre menaçait les résidents du Parc des 7 Collines.

Plus de 40 personnes motivées se sont retrouvées pour décider de créer une association. Nous devons absolument réagir devant ce projet de nature à défigurer notre environnement, et à porter atteinte à notre cadre de vie et à notre patrimoine immobilier.

Pourquoi créer une association ?

Trois raisons :

- Le CIQ de ST MENET, n'avait pas d'adhérent au PARC;

- Le noyau villageois s'était farouchement opposé au projet du promoteur KAUFMAN et BROAD. On sacrifiait sur l'autel de l'urbanisation un site exceptionnel. (Les villageois n'avaient pas tort).

De ce fait il y avait une certaine distance entre les habitants du PARC et ceux du noyau villageois .

Le Parc et ses 256 villas, sont un potentiel suffisant pour réagir. En 1996 Michel GODEE et le Docteur Olivier GUILHOT, créent **l'A.P.E.B.( Association pour la Protection de l'Environnement de la BUZINE)** pour permettre d'entreprendre un mouvement significatif de protestation et de proposition.

Dans la foulée l'APEB a organisé une réunion débat le 6 février 1996 au Château de Notre Dame de la Jeunesse. Nous avons invité notre Conseiller général, Monsieur BONAT, ainsi que la direction technique des routes et de l'équipement du conseil général.

En 1997, nous avons organisé notre défense, élaboré des solutions alternatives, lancé une pétition, enregistré beaucoup d'adhésions(plus de 150 ).

Nous avons demandé au conseil général un avant- projet suite à nos différentes propositions.

**Le 19 février 1998, nous avons organisé dans l'amphithéâtre du collège du RUISSATEL un débat, avec notre Député, Monsieur Marius MASSE, notre Conseiller général Monsieur Jean BONAT, et la D.R.T.E.**

**L'amphithéâtre était comble.** Le succès nous a confortés. Les médias étaient présents. Désormais nous étions reconnus par nos représentants politiques.

Une étude d'un projet de faisabilité très élaboré fut présentée. **Nous disposons des plans de l'étude. Le CG s'engagea sur la RD4d à deux voies couvertes au niveau du Parc des 7 Collines.**

Un pas fut franchi. Mais nous ne sommes pas pleinement satisfaits. Nous explorons d'autres solutions. Nous sollicitons la mairie, nous sommes en pleine révision du POS. Nous souhaitons tout d'abord un maillage routier plus conséquent dans le secteur du 11<sup>ème</sup>, au niveau de La VALENTINE, les CAMOINS, la TREILLE, et EOURES, afin de désengorger la route des CAMOINS.

Nous aurions préféré le passage de la RD4d au-delà du Parc, derrière le parcours de santé, pour que cette voie rejoigne le futur échangeur de la PENNE/HUVEAUNE. Nous pensions qu'un tunnel prenant naissance aux Quatre Saisons pour rejoindre l'autre versant de la colline du parcours de santé, n'était pas une demande utopique.

En cette période, la question de la rénovation ou destruction du château s'est posée.

L'APEB fut consultée par le Maire de Secteur.

Peu après que la rénovation soit décidée, le château fut inscrit en monument historique protégé dans un rayon de 500m. Ce qui nous a permis de penser à l'aide que cela pouvait nous apporter pour notre souci du passage de la RD4d.

Depuis l'APEB et son Président Michel GODEE, en accord avec le Président du CIQ, Raymond GAROZZO, a été suspendue pour créer un CIQ fort en regroupant nos forces, et également avec l'ambition de rapprocher le Parc et le noyau villageois, (objectif atteint).

### **Revenons sur les 6 ans passés.**

Malgré maintes sollicitations nous n'avons eu aucun dialogue, ni écoute avec le Maire de Secteur et par conséquent avec la Direction des routes du CG. Le peu d'infos, nous les avons obtenues par Denis BARTHELEMY, étant Conseiller Général d'une fraction de St MENET.

La principale info est que la RD4d a été voici quelques années sectorisée en trois tronçons, sachant que le tiers nous concernant était sous l'autorité du CG. Dernièrement lors d'une réunion de fédération des CIQ du 11<sup>ème</sup> où le président du CIQ de St MENET n'était pas convié, (pourtant nous sommes les principaux concernés) un planning fut donné.

**L'unique avancée**, suite à notre sollicitation, est obtenue par les soins de Monsieur BLUM, **c'est la démolition de la bâtisse située à l'entrée du Parc**, sur la parcelle 1K, et l'annulation de la vente de la parcelle pour un privé. Ainsi cela nous permet de maintenir notre proposition de modifier **le rayon de courbure de la RD4d, plus exactement de la rendre plus rectiligne, afin de s'écarter des habitations**. Voici, un des points qui explique la raison de notre demande de concertation. Surtout que dans cette proposition il y a nécessité de prendre une petite bande de terrain de la société ex « WASH PERLE », ce qui, dans le cas où cette proposition est retenue, demandera un certain délai.

Nous restons sur notre analyse de 1996, à savoir, que le secteur Est de MARSEILLE ( les CAMOINS, la TREILLE, la VALENTINE, EOURES, les ACCATES, St MENET) **n'est pas maillé au niveau de ses infrastructures routières**.

Est-ce du bon sens :

- que les habitants des CAMOINS, de la TREILLE, d' EOURES et d' ALLAUCH ....soient dans l'obligation d'emprunter la route des CAMOINS ?
- que la RD4d n'aboutisse pas sur un échangeur ?
  - que l'emprise pour la RD4d s'arrête au Parc des 7 Collines ? et que rien ne fut prévu en 1960 pour relier la vallée de l'HUVEAUNE ?
  
- Et pourquoi :
  - avoir attendu tant années pour créer un rond point sur la route des CAMOINS, afin de supprimer cette fourche aux ACCATES ;
  - avoir donné l'autorisation d'implanter les commerces route des CAMOINS, qui cassent les flux de véhicules ;
  - n'avoir pas élargi la route des CAMOINS, et amélioré les transports en commun.